

Communiqué de presse

Pour faire face à la chaleur, la Communauté de Communes du Saulnois poursuit ses distributions de brumisateurs

En 2021, la Communauté de Communes du Saulnois avait offert, par le biais des 128 mairies du territoire, plus de 2 700 brumisateurs rechargeables, à chaque personne de plus de 75 ans. En juillet 2022, l'intercommunalité vient de renouveler ces distributions auprès de 300 personnes qui ont atteint cet âge en 2022.

Cette opération, initiée dans le cadre des Actions de Prévention menées par Monsieur Michel HAMANT, Vice-Président à la CCS et Monsieur Jérôme END, Président de la Communauté de Communes du Saulnois, vise à aider les aînés à se protéger des effets néfastes pour les organismes causés par les fortes chaleurs.

En complément des consignes dictées par les Autorités Sanitaires, ces brumisateurs permettent de se rafraîchir et contribuent à réhydrater la peau, à moindre coût. Dotés d'un mécanisme simple, rechargeables, puisqu'il suffit de les remplir avec de l'eau du robinet et d'activer la pompe qui va amorcer la diffusion des microgouttelettes d'eau, ces brumisateurs peuvent être également stockés dans le réfrigérateur pour améliorer leur effet de fraîcheur.

Si vous avez atteint l'âge de 75 ans en 2022, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie pour en bénéficier.

Contact Presse CCS :
Cécile CHAPUT
03 87 05 80 76
cecile.chaput@cc-saulnois.fr

